

CENTRE LILLOIS DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE

3, rue du Docteur Charcot - 59000 LILLE
☎ 03 20 10 43 60 - Télécopie 03 20 10 43 61
E-MAIL : desbonnez.pascal@c-l-r-p.com
Site web :www.c-l-r-p.com



ACTE D'ENGAGEMENT

OBJET DU MARCHÉ : Achats et livraisons de cartouches d'imprimantes

Marché n°: **01 3 10 004**

Date du marché :

Montant Minimum TTC : Montant Maximum TTC :

Exercices : **2010**

***PROCÉDURE ADAPTÉE LANCÉE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 28 DU CODE
DES MARCHÉS PUBLICS***

Personne responsable du marché : **M. Pascal DESBONNEZ – Directeur du C.L.R.P.**

Personne habilitée à fournir les renseignements: **M. Laurent CHATAGNON – Directeur
Adjoint du C.L.R.P.**

Ordonnateur : **CENTRE LILLOIS DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE**

Comptable assignataire des paiements : **CENTRE LILLOIS DE REEDUCATION
PROFESSIONNELLE**

DATE DE REMISE DES OFFRES :

MOIS D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX :

ARTICLE 1 : Partie réservée au Centre Lillois de Rééducation Professionnelle :

Objet du marché : Achats et livraisons de cartouches d'imprimantes

Marché passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Marché à bons de commande passé conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 2 – Le Contractant

Je, contractant unique, soussigné, engageant ainsi la personne physique ci-après, et désignée dans le marché sous le nom de « Titulaire ».

Contractant personne physique ou personne morale :

Nom et prénom :
agissant en mon nom personnel ou au nom et pour le compte de la société

Domicilié ou siège social

Adresse complète :

n ° de téléphone :

n°de télécopie :

Immatriculation n° SIRET :

Code APE :

Et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représenté par :

.....
Dûment mandaté à cet effet.

Après avoir pris connaissance des pièces du marché et des documents qui y sont mentionnés ;

Après avoir établi les déclarations, fourni les certificats et attestations prévus au cahier des charges ;

M'engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le présent marché, à exécuter les prestations aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

Demande que le Centre Lillois de Rééducation Professionnelle règle les sommes dues au titre du présent marché par virement au crédit du compte ouvert :

Au nom de :

Sous les références :

Banque :

(Joindre IMPERATIVEMENT un RIB original)

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 45 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 - PRIX

L'offre est formulée par le candidat dans l'unité monétaire suivante : « Euro ».

L'offre est formulée en tenant compte d'un taux de TVA à%

Soit un montant total TTC minimum de :

.....(en lettres et en euros)

Soit un montant total TTC maximum de :

.....(en lettres et en euros)

ARTICLE 3 - DURÉE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification dans la limite des maximums fixés l'article 2 du cahier des charges.

Il pourra être renouvelé une fois par reconduction expresse exprimée 1 mois avant le terme du présent contrat. Sa durée ne pourra être supérieure à 2 ans.

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les factures seront établies en double exemplaire à chaque livraison. Elles seront réglées par virement bancaire au maximum de 30 jours à réception sans réserve de chaque commande.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENT

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

Je certifie (nous certifions) sur l'honneur que :

- je n'ai (nous n'avons ou la société n'a) pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une inscription au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du Code du travail.

Fait à ...

Le ...

Mention manuscrite « Lu et approuvé ».

LE COCONTRACTANT

LA PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ